

Inscription Triathlon Côte d'Émeraude 2023-2024 :

Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site internet du club.

Avant de commencer l'inscription, munissez-vous de votre certificat médical, de la licence de la FFTri que vous aurez préalablement reçu de la ligue après votre inscription (voir ci-dessous).

De manière exceptionnelle, en cas de problème technique ou de paiement en chèque vacances, vous pourrez déposer votre dossier complet à l'adresse suivante

Triathlon Côte d'Émeraude

Léa Sevenou

12 rue des vergers

35800 DInard

Un dossier incomplet ne sera pas traité

1- DEMANDE DE LICENCE FFTRI".

A) il faut d'abord se rendre sur le site de la fédération française de triathlon et plus particulièrement sur l'onglet des inscriptions

B) cliquer sur le 2ème onglet " se licencier ". (Allez sur votre espace personnel si vous en avez un)

- la 1ére page correspond aux données administratives ("personnelles")
- le 2eme page vous permet de préciser votre profession, vos diplômes, vos autres licences
- la 3eme page vous permet de choisir votre ligue (BRETAGNE) et votre club (TRIATHLON COTE D'EMERAUDE) dans les menus déroulants
- la 4eme page vous permet de choisir votre type de licence. Type B pour les adultes, et type A pour les jeunes (en fonction de la date de naissance que vous avez fourni, le choix est restreint aux licences qui vous concernent)

- la 5eme page est consacrée à l'information sur les assurances complémentaires que vous pouvez souscrire si vous le désirez. Lisez bien les choix possibles et cochez les cases qui vous intéressent pour valider
 - la 6eme page vous permet de télécharger une photo d'identité (facultatif)
 - la 7eme page est un espace récapitulatif et de validation des données

C) une fois que vous aurez validé vos données, vous allez recevoir 2 mails :

- * un mail de confirmation comprenant votre identifiant et votre mot de passe (mot de passe qu'il faudra personnaliser à la 1ere connexion)
 - Un mail comprenant un fichier "DEMANDE DE LICENCE FFTRI". Il faut imprimer et signer ce document et le télécharger sur le formulaire en ligne du site Triathlon Côte d'Émeraude

2. UN CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical de " non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition " est obligatoire pour tous les nouveaux licenciés (voir avec votre médecin traitant). Il sera à télécharger sur le formulaire en ligne.

Pour les personnes qui demandent un renouvellement de licence (qui ont donc déjà une licence 2022-2023) et si le certificat fourni au club date de moins de 3 ans, alors il faut fournir un questionnaire de santé signé par le triathlète certifiant qu'il n'a aucun problème de santé (disponible sur site de la fédération).

- 3. PAIEMENT DE LA COTISATION: Paiement en ligne sur le site du club, onglet s'inscrire au club « adhésion »
- -195€ pour les adultes (nés en 2005 ou avant) + 5€ de caution de carte d'accès 'Aquamalo'.
- -245€ pour les jeunes (nés après 2005) + 5€ de caution de carte d'accès 'Aquamalo'.
- 4) <u>pour les MINEURS uniquement</u> : <u>1 FICHE D'AUTORISATION PARENTALE</u> : Enregistrée en ligne sur le site du club, onglet s'inscrire au club « adhésion »

Une fois le dossier complet, le club valide l'inscription au niveau de la ligue et la rend effective. L'inscription donne accès à tous les entrainements du club.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le club par mail : tri.cote.emeraude@gmail.com